

# Les énergies renouvelables dans le bâtiment - EnR

Aujourd'hui, la part des énergies renouvelables représente 17% de l'énergie consommée en France avec un objectif à atteindre de 23% en 2020 et de 32% en 2030.

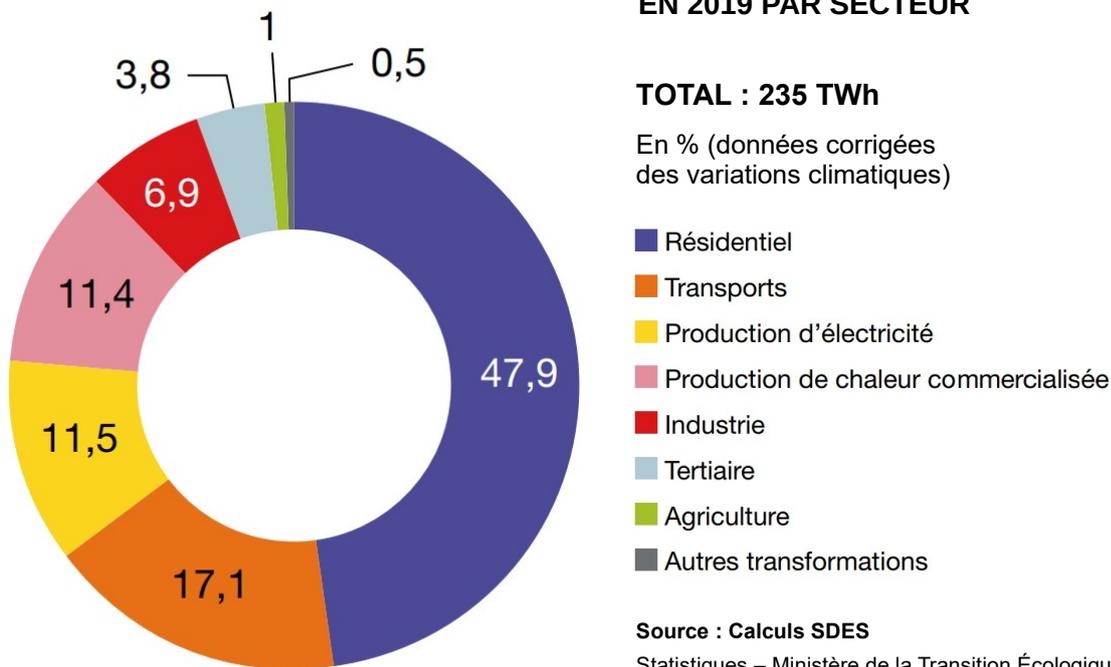
Le secteur du bâtiment est le premier consommateur d'énergie, avec 46% de la consommation totale, devant le transport, 32%.

Le recours aux énergies renouvelables, **EnR**, rendu obligatoire dans la réglementation thermique 2012 pour les maisons individuelles, sera renforcé par la future réglementation environnementale, leur utilisation permettant également de diminuer l'empreinte carbone du bâtiment.

### Objectifs :

- Réduire la consommation d'énergie non renouvelable.
- Remplacer l'énergie utilisée pour fournir de la chaleur par de la chaleur renouvelable.
- Produire de l'électricité sur le bâtiment.

### CONSOMMATION PRIMAIRE D'ÉNERGIES RENOUVELABLES THERMIQUES EN 2019 PAR SECTEUR



■ Dans le cadre des rénovations et de la construction neuve, l'intégration des énergies renouvelables permet aux bâtiments de réduire leurs besoins extérieurs en énergie, voire d'être en surplus de production.

■ Grâce à la baisse des coûts de production de l'électricité d'origine renouvelable et photovoltaïque en particulier, l'autoconsommation devient progressivement économiquement attractive.

L'autoconsommation, c'est consommer au niveau du bâtiment l'énergie produite par ce bâtiment. Elle peut être totale ou partielle

## La géothermie

Nécessite l'installation d'un captage en surface ou par pieux géothermiques. Utilisée pour la production d'eau chaude sanitaire, le chauffage/rafraîchissement de locaux.

## Le solaire thermique

Équipement simple, facile à installer et à amortir, il est utilisé principalement pour la production d'eau chaude sanitaire et le chauffage. Les capteurs solaires peuvent être posés sur tous types de bâtiments. Attention à l'orientation des bâtiments ainsi qu'aux masques (végétaux, Bâtiment...).

## La biomasse

Énergie produite à partir de déchets biodégradables : bois, végétaux, paille et autres déchets agricoles. Utilisée pour la production d'eau chaude sanitaire et le chauffage des locaux. De plus, la matière première, les déchets, peut être issue de filières locales, filières courtes.

## Le photovoltaïque

Pour la production d'électricité. Les panneaux photovoltaïques sont classiquement posés en toiture mais d'autres matériels et solutions d'implantation sont aussi possibles, comme les ombrières. Attention à l'orientation des bâtiments et aux masques (végétaux, bâtiment...).

## La cogénération

Consiste à produire de l'électricité en même temps que de la chaleur. La cogénération n'est pas à proprement dit une énergie renouvelable, mais elle est intéressante si le combustible est durable.



■ Dans le cadre des rénovations et de la construction neuve, l'intégration des énergies renouvelables permet aux bâtiments de réduire leurs besoins extérieurs en énergie, voire d'être en surplus de production.

### Informations complémentaires :

<https://www.ademe.fr/expertises/energies-renouvelables-enr-production-reseaux-stockage/passer-a-laction/produire-lelectricite/solaire-photovoltaïque>  
<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/>